

Infirmier

Le métier d'Infirmier

Le rôle principal de l'infirmier est d'assurer les soins aux patients.

Il travaille en collaboration avec d'autres professionnels de la santé, pour élaborer et mettre en œuvre un plan de soins individualisé pour chaque résident.

Il peut assurer la surveillance des signes vitaux, la gestion des médicaments, le pansement des plaies...

Public

- Personnes âgées (EHPAD, au domicile)
- Personnes, mineures et majeures, en situation de handicap (MAS, FAM, IME)

Qualités requises

- Résistance physique et morale à toute épreuve
- Sens des responsabilités
- Rigueur dans le travail, attention de tous les instants
- Relationnel pour rassurer les patients
- Empathie, compréhension et diplomatie
- Sens du travail en équipe

Principales missions

- Préparer les médicaments selon les prescriptions médicales, assurer leur distribution, la surveillance de leur prise et vérifier la bonne exécution des soins réalisés
- Etablir des diagnostics infirmiers et prodiguer tous les soins techniques nécessaires sur prescription médicale
- Travailler en collaboration avec les médecins ainsi qu'avec les professionnels paramédicaux salariés et libéraux
- Etre l'interlocuteur privilégié des familles pour la partie soins
- Accompagner le résident dans sa relation à l'environnement, le maintien de la vie sociale

Formation Diplôme d'Etat Infirmier

Prérequis formation	<ul style="list-style-type: none">● Etre titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme
Modalités de sélection	<ul style="list-style-type: none">● Dossier d'inscription● Epreuve de rédaction, une épreuve de calculs simples● Un entretien devant un jury
Durée de formation	<ul style="list-style-type: none">● Formation de 3 ans, 2 100 heures de formation théorique et 2 100 heures en formation pratique● Des allègements de formation existent en fonction des parcours (Bac pro ASSP, SAPAT...)
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none">● Formation continue● Formation initiale● Formation en apprentissage
Lieux de formation	<ul style="list-style-type: none">● IFSI Tulle, https://www.ifs-tulle.fr/fr/● IFSI Brive, https://www.ifsibrive.fr/FR/2_.html● IFSI Ussel, https://www.ifs-ussel.fr/

Les blocs de compétences :

1. Observation et recueil de données cliniques ;
2. Soins de confort et de bien-être ;
3. Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes ;
4. Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes ;
5. Soins et activités à visée diagnostique ou thérapeutique ;
6. Coordination et organisation des activités et des soins ;
7. Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits ;
8. Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires ;
9. Veille professionnelle et recherche.